



Fiche projet chauffe-eau solaire collectif (CESC)

d'une surface de capteurs inférieure à 20 m², à compléter puis retourner à la Région Alsace et à l'ADEME avec ses annexes.



Maître d'ouvrage

Nom de l'organisme :
 Personne contact :
 Adresse :

 Tél :
 Courriel :



Adresse du chantier

.....



Description du projet

- Type d'usage : logements en location hôtel gîte camping
 logements habités par leurs propriétaires (résidence principale) Autre :
- Nombre de logements :
- Nombre total d'usagers : personnes
- Besoins d'eau chaude estimés : litres/jour
- Surface utile des capteurs (absorbeur) : m²
- Nombre de capteurs : et marque :
- Masques (risques d'ombrages portés sur les capteurs) : non oui Si oui, joindre le relevé des masques
- Nombre et volume des ballons de stockage : x litres
- Production annuelle prévisionnelle de l'installation solaire : kWh/m² de capteurs
- Couverture des besoins annuels en eau chaude : %
- Choix motivé de l'emplacement des capteurs :
 Sur quel type de bâtiment :
- Intégré : non oui sur :
- Conseil d'un architecte (CAUE ou autre) oui non
- Energies d'appoint utilisées : fioul gaz électricité bois
 autre (préciser)

- Mode de suivi : Compteur thermique solaire Compteur volumique eau chaude consommée
 Qui relève les compteurs ? À quelle fréquence ?

- Effets induits : Économie d'énergie (m³ de gaz, l de Fioul, kWh électriques) :.....
 Autre :

- Plan de financement (autres aides financières que la Région ALSACE) :

ADEME : €	%
Conseil Général : €	%
Communauté de communes : €	%
Union européenne : €	%
Autre : €	%



Annexes à joindre à la fiche projet

(Le dossier de demande de subvention ne sera traité qu'après réception de **l'intégralité** des pièces listées ci-dessous)

- Une lettre de demande du maître d'ouvrage comportant un descriptif des bâtiments concernés par le projet
- R.I.B. ou R.I.P. du maître d'ouvrage
- Schéma hydraulique détaillé de l'installation et schéma d'implantation des capteurs
- Etude de dimensionnement de l'installation solaire, réalisée par l'installateur avec l'appui du fabricant ou d'un bureau d'étude, comportant les notes et références de calcul (bilans mensuels des consommations antérieures ou prévisionnelles en ECS et productivité annuelle en kWh/m² de capteur utile) avec le logiciel SOLO disponible sur www.tecsol.fr ou www.cstb.fr
- Les devis détaillés avec part matériel et part main d'œuvre distinctes ou le DPGF des lots concernés
- Justificatif officiel : - Pour une **commune**, délibération du Conseil Municipal ou Intercommunautaire + n° SIRET
 - Pour une **association**, statuts ou certificat d'inscription au tribunal + n° SIRET et documents comptables précisant l'assujettissement à la TVA ou non
 - Pour un **agriculteur**, les documents attestant de l'inscription au registre de la chambre d'agriculture ou à la MSA + n° SIRET
 - Pour les **chambres d'hôtes et les meublés de tourisme**, l'attestation de classement préfectoral ou d'adhésion à un label, ou le courrier de réponse à la demande de classement ou de labellisation
 - Pour une **SCI**, les statuts + n° SIRET
 - Pour une **entreprise**, le KBis, le n° SIRET et les documents comptables précisant l'assujettissement à la TVA ou non

 **CONTACT**

Région Alsace
Service Energie
 BP 91006
 67070 Strasbourg Cedex
 Tél 03 88 15 66 33
 Fax 03 88 15 69 19

 **CONTACT**

ADEME
Délégation Régionale Alsace
 8 rue Adolphe Seyboth
 67000 Strasbourg
 Tél 03 88 15 46 46
 Fax 03 88 15 46 47